

Budget du Québec 2024-2025 **Des investissements culturels loin des attentes**

Trois-Rivières, le 13 mars 2024 - Le [Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec \(RCRCQ\)](#) était présent, mardi 12 mars, au huis clos du Budget du Québec 2024-2025 pour analyser les mesures qui concernent le milieu culturel. Dans un contexte de rigueur budgétaire annoncé par la Coalition Avenir Québec (CAQ) et de pression inflationniste, le RCRCQ constate que les nouvelles mesures annoncées dans le nouveau budget ne parviennent pas à maintenir les investissements du gouvernement du Québec en culture faits en 2023-2024.

Faits saillants du budget en culture

Le gouvernement du Québec a annoncé pour 44,6 M\$ de nouvelles mesures en culture pour 2024-2025 dont 21,1 M\$ pour mettre en valeur la culture et le patrimoine québécois, ce qui permettra d'appuyer les organismes culturels (4,8 M \$), de bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois (13,3 M\$) et de poursuivre la mise en place du passeport culturel pour les jeunes (3 M\$).

Le gouvernement compte aussi investir 19,2 M\$ en appui aux médias et à la diffusion de la culture québécoise, ce qui permettra de poursuivre la Stratégie d'aide aux médias, de bonifier la programmation de Télé-Québec et d'adapter le financement du secteur audiovisuel. Enfin, le gouvernement ajoute 8,2 M\$ pour soutenir la promotion et la valorisation de la langue française.

Des investissements culturels en baisse

On constate toutefois que les crédits de transfert du ministère de la Culture et des Communications passent de 837,2 M\$ à 814,5 M\$ (une diminution de 22,7 M\$) et que le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) passe de 193,5 M\$ à 171,8 M\$ (une diminution de 21,7 M\$) malgré l'annonce d'une nouvelle mesure de 4,8 M \$. Pour la SODEC, on constate que le budget de dépenses 2024-2025 diminue également, passant de 194,2 M\$ à 170,7 M\$ (une diminution de 23 M\$) malgré l'annonce d'une nouvelle mesure de 21 M\$ d'ici 2028-2029.

Ces investissements sont inférieurs aux besoins exprimés par le milieu culturel qui évolue dans un contexte difficile. Le Réseau avait d'ailleurs fait des recommandations pour maintenir le niveau des investissements en culture notamment en soutenant le milieu de manière importante par le biais du CALQ et de la SODEC.

Des investissements pour la production audiovisuelle et les expositions des musées

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025, le RCRCQ a présenté [10 recommandations](#) pour assurer la vitalité des territoires du Québec. Le RCRCQ est ravi de constater que le gouvernement a accueilli favorablement sa recommandation en lien avec le secteur de l'audiovisuel en bonifiant le Crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise, en haussant le plafond de dépenses de main-d'œuvre admissibles de 50 % à 65 % des frais de production et en majorant le taux de base du de 20 % à 25 %, pour favoriser l'attraction de tournages étrangers au Québec.

Le RCRCQ se réjouit également de la bonification du fonds du patrimoine culturel qui permettra notamment de soutenir les expositions permanentes des musées.

Julie Martineau, présidente du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec précise : « Fondamental pour la société et l'identité québécoise, le milieu culturel vit présentement une série de grandes perturbations. L'inflation, la pénurie de main-d'œuvre, l'explosion des coûts relatifs à la production, à l'immobilisation et à la diffusion, la domination des géants du web, l'effritement des médias locaux et régionaux ainsi que la diminution du « portefeuille culture » des

citoyens ont de lourdes conséquences. Des investissements importants auraient été nécessaires pour consolider un secteur toujours fragile. »

Soutenir la vitalité culturelle de toutes les régions du Québec

En tant qu'organismes de conseils et d'expertises bien ancrés dans chaque région, les Conseils régionaux de la culture disposent d'une offre de services adaptés aux réalités du milieu et jouent un rôle essentiel et stratégique pour l'ensemble des secteurs culturels et artistiques. Le RCRCQ a présenté au ministère de la Culture et des Communications une demande pour bonifier et actualiser leur capacité d'action et celle de leur réseau, articulée dans une vision globale pour assurer la vitalité culturelle partout sur le territoire.

Éric Lord, directeur général du RCRCQ mentionne : « À l'analyse, nous remarquons que cette demande est absente du budget, mais nous souhaitons que l'étude des crédits nous permettra de constater que notre vision sera appuyée par le gouvernement du Québec pour soutenir la culture dans toutes les régions et pour concrétiser la politique culturelle *Partout la culture* ».

À propos du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ)

Le RCRCQ regroupe 15 conseils régionaux de la culture (CRC), des équipes comprenant plus de 120 professionnel·les. Ensemble, les CRC représentent plus de 4500 artistes, artisans.es, écrivains.es, organismes artistiques et culturels, partout sur le territoire. La mission du RCRCQ est de concerter, de représenter et d'appuyer les CRC pour favoriser la vitalité artistique et culturelle des territoires du Québec.

À propos des Conseils régionaux de la culture (CRC)

Les Conseils régionaux de la culture regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les conseils de la culture favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les CRC interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

En savoir plus sur les Conseils régionaux de la culture

[Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue](#)

[Culture Bas-Saint-Laurent](#)

[Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches](#)

[Culture Centre-du-Québec](#)

[Culture Côte-Nord](#)

[Conseil de la culture de l'Estrie](#)

[Culture Gaspésie](#)

[Culture Lanaudière](#)

[Culture Laurentides](#)

[Culture Laval](#)

[Culture Mauricie](#)

[Culture Montérégie](#)

[Culture Montréal](#)

[Culture Outaouais](#)

[Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)

Source

Nathalie Girard

Coordonnatrice aux communications et adjointe à la direction générale

Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec

ngirard@rcrcq.ca